

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU ROCHER-PERCÉ**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MRC DU ROCHER-PERCÉ TENUE LE MERCREDI 18 JUILLET 2018, À
11 H 30, À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ
SITUÉE AU 129, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE OUEST, À CHANDLER,
SOUS LA PRÉSIDENTE DE LA PRÉFÈTE, MADAME NADIA MINASSIAN,
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

| | |
|---|-------------------------------|
| M ^{me} Cathy Poirier, mairesse | Ville de Percé |
| M. Roberto Blondin, maire | Mun. de Ste-Thérèse-de-Gaspé |
| M. Gino Cyr, maire | Ville de Grande-Rivière |
| M ^{me} Louise Langlois, maire | Ville de Chandler |
| M. Henri Grenier, maire | Mun. de Port-Daniel — Gascons |

Ainsi que le personnel de la MRC du Rocher-Percé :

M. Mario Grenier, directeur général
M^{me} Christine Roussy, aménagiste et adjointe à la direction

**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET VÉRIFICATION DU
QUORUM**

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 19 heures par madame Nadia Minassian, préfète de la MRC du Rocher-Percé. Madame Christine Roussy, adjointe à la direction, agit comme secrétaire d'assemblée.

18-07-139-E

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION (ART. 157, CM)

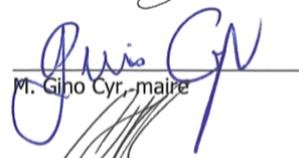
Conformément à l'article 157 du Code municipal, les soussignés, tous membres du conseil de la MRC du Rocher-Percé, renoncent à l'avis de convocation prévu pour la tenue d'une séance extraordinaire à la salle de conférence de la MRC du Rocher-Percé située au 129, boulevard René-Lévesque Ouest, le 18 juillet 2018, à 11 h 30, et consentent à prendre en considération les sujets suivants :

- 1) Ouverture de la séance extraordinaire et vérification du quorum
- 2) Renonciation à l'avis de convocation
- 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4) Fonds de développement des territoires (FDT) — Adoption des priorités d'intervention et de la politique d'investissement
- 5) Projet de billetterie du Parc du Bourg de Pabos
- 6) Appui — Projet de zone scolaire et de corridor cyclable
- 7) Banque d'images — Politique sportive
- 8) Levée de la séance


M. Henri Grenier, maire


M^{me} Nadia Minassian, préfète


M^{me} Louise Langlois, maire


M. Gino Cyr, maire


M^{me} Cathy Poirier, maire


M. Roberto Blondin, maire

18-07-140-E

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que la préfète procède à la lecture de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Cathy Poirier, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** que le conseil de la MRC adopte, par la présente, l'ordre du jour tel que proposé.

18-07-141-E

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT) — ADOPTION DES PRIORITÉS D'INTERVENTION ET DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

CONSIDÉRANT que la MRC du Rocher-Percé s'est engagée à adopter des priorités annuelles d'intervention et une politique d'investissement commune portant sur la gestion du Fonds de développement des territoires (FDT) de la MRC du Rocher-Percé;

CONSIDÉRANT que ladite politique inclut les éléments de l'entente relative au Fonds de développement des territoires avec le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

CONSIDÉRANT que la réception d'une partie de l'enveloppe du Fonds de développement des territoires est conditionnelle à l'adoption et la publication des priorités annuelles d'intervention, le tout conformément à l'article 19 de l'entente;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Louise Langlois, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- ▶ que le conseil de la MRC du Rocher-Percé approuve et adopte les priorités annuelles et la Politique d'investissement de la MRC pour 2018—2019;
- ▶ que les priorités d'intervention et ladite politique fassent partie intégrante du procès-verbal et qu'elles soient annexées au livre des délibérations portant la mention ANNEXE 2018-07-001 (peut également être consultée sur le site de la MRC).

18-07-142-E

PROJET DE BILLETTERIE DU PARC DU BOURG DE PABOS

Sur proposition de Roberto Blondin, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** que le conseil de la MRC du Rocher-Percé autorise, à la suite des recommandations du comité d'investissement socioéconomique, le projet ci-dessous décrit :

| DOSSIER | PROMOTEUR | PROJET | SUBVENTION | COÛT DE PROJET |
|------------------|-------------------------------|-----------------------|------------|----------------|
| FAO-2018-2019-36 | Corporation du Bourg de Pabos | Projet de billetterie | 15 000 \$ | 57 028 \$ |

L'acceptation du projet est conditionnelle à ce que le promoteur respecte les règles ainsi que les modalités d'attribution du Fonds d'aide aux organismes et confirme la participation financière des partenaires ciblés.

18-07-143-E

APPUI — PROJET DE ZONE SCOLAIRE ET DE CORRIDOR CYCLABLE

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la Ville de Chandler en ce qui a trait au projet de zone scolaire et de l'aménagement d'un corridor cyclable du comité d'embellissement et de revitalisation urbaine de Chandler (réf. : 180604.189);

CONSIDÉRANT que ledit projet s'harmonise avec la politique de développement et de l'optimisation du sport et de l'activité physique de plein air de la MRC du Rocher-Percé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Gino Cyr, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** que le conseil appuie le projet de zone scolaire et de l'aménagement d'un corridor cyclable du comité d'embellissement et de revitalisation urbaine de Chandler.

18-07-144-E

BANQUE D'IMAGES — POLITIQUE SPORTIVE

CONSIDÉRANT que le projet a pour objectif de constituer une banque d'images (photos et vidéos) d'un maximum d'activités sportives et de plein air se déroulant dans l'ensemble des municipalités de la MRC du Rocher-Percé;

CONSIDÉRANT que le projet a été présenté aux membres du comité aviseur de la politique et que ce dernier le recommande;

CONSIDÉRANT que le projet est déjà financé dans le cadre du projet global de la politique de sport et de plein air;

CONSIDÉRANT les objectifs et orientations de la politique de sport;

CONSIDÉRANT que nous désirions que la banque comporte des éléments estivaux, dont plusieurs seront à leur première année cet été, comme l'Open Gaspésien de volleyball, ou visuellement très intéressants, comme le Gaspésia 100 MTB marathon de vélo;

CONSIDÉRANT que les activités de promotion des événements sportifs sont de plus en plus basées sur le Web, dont les réseaux sociaux, et que l'efficacité de cette promotion est rehaussée par l'utilisation de photos et particulièrement de vidéos;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Louissette Langlois, dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** que le conseil de la MRC du Rocher-Percé accepte la soumission de 132 Prod pour un montant de 14 200 \$ pour la constitution d'une banque d'images dans le but de faire la promotion des sports et de l'activité physique de plein air.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné Mario Grenier, directeur général, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles au poste budgétaire de la politique de sport pour la réalisation de la dépense ci-dessus.

18-07-145-E

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Gino Cyr dûment appuyée, il est **RÉSOLU UNANIMEMENT** par les membres présents que la séance soit et est levée à 13 h 40.

Nadia Minassian
Préfète

Mario Grenier
Directeur général & secrétaire-trésorier